

Maître Lisa VIETTI
AVOCAT ASSOCIEE AU SEIN DE LA SELARL JURISBELAIR
2 place de la gare - 13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04.91.92.10.25 - www.jurisbelair.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

1er LOT : UNE MAISON à usage d'habitation

élevée d'un étage sur rez-de-chaussée avec grenier et terrain attenant, sise à VENTABREN (13122), Quartier des Aires, figurant au cadastrée rénové de ladite commune section AC numéro 11 pour 75 ares 83 centiares

MISE A PRIX : 400.000 €

avec faculté de baisse du quart en cas de carence d'enchères

2ème LOT : UN TERRAIN NON CONSTRUCTIBLE attenant

situé à VENTABREN (13122), Quartier des Aires cadastré ladite commune section AC numéro 153 pour 20 ares 60 centiares.

MISE A PRIX : 50.000 €

avec faculté de baisse du quart en cas de carence d'enchères.

VISITE SUR PLACE LE MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024 DE 14 H A 15 H.

L'ADJUDICATION EST FIXEE

LE LUNDI 25 NOVEMBRE 2024 à 9 heures du matin

par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence,
40 Boulevard Carnot - 13100 AIX-EN-PROVENCE,

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

1er lot : Une maison à usage d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée avec grenier et terrain attenant, sise à VENTABREN (13122), Quartier des Aires, figurant au cadastrée rénové de ladite commune section AC numéro 11 pour 75 ares 83 centiares, Plus précisément ce lot d'enchère se compose de :
Au rez-de-chaussée : d'une entrée, une cuisine, un séjour, une salle à manger, une salle de bains, une

salle d'eau, un WC, un escalier desservant l'étage,
A L'étage : 3 chambres.
L'ensemble est délabré.

Le bien d'une surface au sol de **178,56 m²** est vide.
La parcelle cadastrée AC 11 résulte de la réunion des parcelles n° 246, n°247, n°248, n°249 et n°250 cadastrées commune de VENTABREN, Quartier des Aires, section F.

2ème lot : Un terrain non constructible attenant situé à VENTABREN (13122), Quartier des Aires cadastré ladite commune section AC numéro 153 pour 20 ares 60 centiares.

PROCEDURE :

La présente vente sur licitation est poursuivie A LA REQUETE DE :

Maître Frédéric AVAZERI, Administrateur Judiciaire membre de la SCP AJILINK AVAZERI BONETTO, dont l'étude est située 23/29 Rue Haxo, 13001 Marseille, pris en sa qualité de mandataire successoral de la succession de **feu Monsieur Honoré GONTIER** selon Ordonnance de référé du Tribunal de Grande Instance de Marseille du 12 Septembre 2011.

Ayant pour **Maître Lisa VIETTI** Avocat associé au sein de la **SELARL JURISBELAIR**, Avocat à la Cour, y demeurant 2 place de la gare, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

A L'ENCONTRE :

1/ Madame Marie GONTIER en qualité de légataire à titre particulier demeurant Résidence Mer et montagne, 243 avenue du Général Leclerc, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR,

2/ Madame Annie GONTIER en qualité d'héritière de feu Monsieur Honoré GONTIER demeurant 18, Rue Saint Léopold, 13006 MARSEILLE,

3/ Monsieur Mathieu GONTIER en qualité de légataire à titre particulier demeurant 228 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE,

4/ Madame Nathalie SIMON née HODOUL en qualité d'héritière de feu Monsieur Honoré GONTIER demeurant 31 Avenue Montsec, 13009 MARSEILLE,

5/ Monsieur Nicolas HODOUL en qualité d'héritier de feu Monsieur Honoré GONTIER demeurant 205 Avenue du Prado, Bâtiment C, 13008 MARSEILLE,

6/ Madame Martine GONTIER en qualité d'héritière de feu Monsieur Honoré GONTIER demeurant 64 Boulevard Notre Dame, 13006 MARSEILLE,

7/ Monsieur Jean GONTIER en qualité d'héritier de feu Monsieur Honoré GONTIER demeurant 80 rue de Ménilmontant, 75020 PARIS.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau d'Aix-en-Provence muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de la CARPA ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

Pour de plus amples renseignements

consulter le cahier des conditions de vente :

- sur le site du cabinet www.jurisbelair.com
- au cabinet de Maître Lisa VIETTI - Tél. : 04.91.92.10.25.

Tous les matins

- au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. 40 bd Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE, le cahier des conditions de vente les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 17 heures.

Fait à Aix-en-Provence, le 01 octobre 2024,

Signé Maître L. VIETTI

Avocat associée de la SELARL JURISBELAIR